



PROCÈS-VERBAL

34^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vendredi 12 octobre 2018, de 14 h à 17 h

Espace Marie Chouinard, 4499, avenue de l'Esplanade, Montréal (Québec)

1. Ouverture de l'assemblée

Jamie Wright, coprésidente du Regroupement québécois de la danse (RQD), souhaite la bienvenue aux membres en procédant à une reconnaissance du territoire traditionnel Mohawk. L'assemblée est déclarée ouverte à 14 h 15.

1.1. Désignation du président d'assemblée

Il est résolu, sur une proposition dûment appuyée, de désigner Pierre Rousseau président d'assemblée.

Lük Fleury, coprésident du RQD, passe en revue les documents de l'assemblée transmis aux membres.

1.2. Désignation du secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Claudia St-Georges et appuyé par Sophie Michaud, de désigner Virginie Desloges secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

1.3. Vérification du quorum

Le président d'assemblée déclare que le quorum est atteint (minimum de 40 membres en règle, individuels ou corporatifs).

1.4. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Le président d'assemblée présente l'ordre du jour et demande s'il y a d'autres points à ajouter. Aucun autre point n'est soulevé.

Il est proposé par Annie-Claude Coutu Geoffroy et appuyé par Lucie Boissinot, d'adopter le projet d'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017

Le président d'assemblée invite les membres présents à l'assemblée générale 2017 à évaluer la conformité du procès-verbal présenté. Aucun point n'est soulevé.



Il est proposé par Paul Caskey et appuyé par Georges-Nicolas Tremblay, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017. Adopté à l'unanimité.

3. Présentation et adoption du Rapport annuel d'activités du RQD pour l'année 2017-2018

L'assemblée est invitée à consulter le Rapport d'activités 2017-2018. Les coprésidents du RQD présentent d'abord les dossiers sur lesquels le conseil d'administration (CA) et le comité exécutif se sont penchés et remercient les administrateurs pour leur grande contribution. Ils invitent ensuite les membres de l'équipe à présenter les grandes lignes des activités qu'ils ont menées en 2017-2018. Diana Catalina Cardenas, agente aux services aux membres et Coralie Muroi, responsable des communications, présentent les statistiques et les activités en vie associative, en communications et en valorisation de la discipline. Daniel Bastien, coordonnateur du développement professionnel, brosse un portrait des activités réalisées et des outils développés. Valérie Lessard, chargée de projet du Chantier des relations professionnelles, présente l'avancement des travaux en la matière et Fabienne Cabado, directrice générale, expose les dossiers en concertation et en représentation. Virginie Desloges, responsable des finances et de l'administration, termine avec un portrait des ressources humaines et en rappelant aux membres certaines responsabilités qui leur incombent et certains avantages auxquels ils ont droit.

Le président d'assemblée invite les membres à poser leurs questions ou à formuler des commentaires concernant le Rapport d'activités 2017-2018. Aucune question n'est soulevée.

L'assemblée approuve à l'unanimité le dépôt du Rapport d'activités 2017-2018.

4. Finances

4.1. Présentation des états financiers vérifiés au 30 juin 2018

Le président d'assemblée invite le vérificateur-comptable de l'organisme, Roland Naccache, à présenter les états financiers vérifiés au 30 juin 2018. Monsieur Naccache les passe en revue et explique les particularités du bilan, de l'actif net et de l'état des résultats.

Le président d'assemblée invite les membres à poser des questions ou à formuler des commentaires concernant les états financiers 2018. Aucune question n'est soulevée.

4.2. Nomination du vérificateur comptable

Le président d'assemblée rappelle à l'assemblée qu'il est de la responsabilité des membres de nommer un vérificateur comptable pour l'année suivante.

Le CA propose de reconduire le mandat de la firme Roland Naccache et Associés pour l'exercice financier 2018-2019.



Il est résolu, sur une proposition dûment appuyée, de désigner la firme Roland Naccache et Associés comme vérificateur comptable.

5. Élection des membres du conseil d'administration

Le président d'assemblée rappelle les règlements concernant les votes. Il spécifie que la coprésidence n'est pas inscrite dans les règlements généraux de l'organisme. Ainsi, Jamie Wright agit officiellement à titre de présidente (élue à l'AGA 2017) et Lük Fleury, à titre de vice-président du RQD. Le président d'assemblée ajoute que les membres de l'assemblée devront à nouveau élire la personne qui occupera le poste de président.e.

Il est à noter que si Lük Fleury, dont le poste est en élection, est réélu, le CA actuel recommande à l'assemblée de maintenir sa coprésidence. Le président d'assemblée demandera d'approuver cette recommandation après l'élection.

Le président d'assemblée présente la constitution du conseil d'administration et le nombre de postes en élection pour chacun des collèges. Il y a trois sièges vacants chez les membres corporatifs et deux sièges vacants chez les membres individuels.

Coralie Muroli et Virginie Desloges sont désignées respectivement secrétaires du collège corporatif et individuel. Les élections sont tenues à huis clos et séparément pour les deux collèges.

Suite à l'élection, le président d'assemblée communique le résultat des votes pour les **membres individuels**. Sont élus pour un mandat de deux ans les membres suivants : **Marie Mougeolle** et **Georges-Nicolas Tremblay**.

Le président d'assemblée communique le résultat des votes pour les **membres corporatifs**. Sont élus pour un mandat de deux ans les délégués suivants: **François Bellefeuille** (Circuit-Est centre chorégraphique), **Lük Fleury** (BIGICO) et **Dorian Nuskind-Oder** (Je suis Julio).

Des applaudissements saluent les membres élus.

Il est proposé par Catherine Tardif et appuyé par Stéphane Labbé, d'entériner le processus et le résultat des élections. Adopté à l'unanimité.

6. Élection de la présidence du conseil d'administration

Le président d'assemblée ouvre la période d'élection pour le poste de présidence.

Il est proposé par Georges-Nicolas Tremblay et appuyé par Dominique Turcotte, de nommer Jamie Wright à la présidence du RQD. Adopté à l'unanimité.



L'assemblée recommande à l'unanimité au CA de reconduire la coprésidence de Jamie Wright et Lük Fleury.

7. Varia

Un membre s'enquiert de la lecture que le RQD fait du portrait politique actuel, des changements opérés au Conseil des arts du Canada (CAC) et de la manière dont le Conseil des arts de Montréal (CAM) a choisi de disposer des sommes provenant de l'augmentation de son budget. La directrice générale du RQD fait un retour sur l'actualité politique sur la scène provinciale, évoquant la plateforme réalisée par Culture Montréal et le débat organisé par la Coalition La Culture, le cœur du Québec (CCCQ), le 24 septembre 2018, où les différents partis ont été invités à répondre à diverses questions sur leurs positions en matière de culture. Il en ressort qu'un grand travail de sensibilisation devra être fait auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Le RQD travaillera dans un premier temps à la valorisation de la danse et à une représentation plus importante durant les deux années précédant les élections afin de faire entendre ses revendications. Concernant le budget du CAM, une partie des nouveaux crédits est allée en soutien à l'administration et à des projets spéciaux en faveur de l'inclusion sous toutes ses formes, cheval de bataille du CAM. Des démarches pourraient être faites auprès de ce conseil des arts afin de mieux comprendre comment l'augmentation fort importante du budget a été répartie.

8. Levée de l'assemblée

À 16 h 37, il est proposé par Amélie Gauthier et appuyé par Julie Deschênes, de lever la séance. Adopté à l'unanimité.

Virginie Desloges, secrétaire d'assemblée